



Strasbourg, vendredi 23 juin 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/03664

Pris en application :

- art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)
- art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)
- Arrêté préfectoral n° 298 du 20 juin 2023

Feux d'artifices (organisés par la Commune de Rhodes)

Etang-réservoir du Stock à Rhodes

Arrêt de navigation (dans le périmètre de sécurité du feu d'artifices) (tous les usagers - dans les deux sens)

**- le 08/07/2023 de 23:15 à 23:55**

- o Canal des Houillères de la Sarre
au pk 0,000 (Etang du Stock)

Une interdiction de stationner (dans le périmètre de sécurité du feu d'artifices) (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 08/07/2023 à 08:00 au 09/07/2023 à 07:00

- o Canal des Houillères de la Sarre
au pk 0,000 (Etang du Stock)

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents de la Direction Territoriale ou de la Brigade Fluviale.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UT Marne au Rhin et Sarre, 12, rue de l'Orangerie, BP 10112, 67703 SAVERNE CEDEX
Tél : 03 88 91 80 83 - Fax : 03 88 71 28 15

Date limite d'affichage :

10/07/2023

Chef d'Unité

Jérôme ALBARET